



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 JANVIER 2018 à 20h15

Présents : M. NIGAY Mme VAN BOXSTAEL Mme ALLAIN M. NABONNE M. URCOURT M. MARECHALLE, M. FORGET, M. BRIAND, Mme REGNIER, Mme WULLAERT, Mme MENDY, Mme LEGUENNEC, Mme MEYFROODT

Absents : M. TESSIER
M. BERG

Secrétaire de séance : Mme ALLAIN

Informations suppléance du Maire

Monsieur Nigay, 1^{er} adjoint, explique aux membres du conseil municipal :
Suite à l'absence du Maire pour cause d'hospitalisation à durée indéterminée, il convient d'appliquer l'article L2122-17 qui prévoit son remplacement par le 1^{er} adjoint « dans la plénitude de ses fonctions » c'est-à-dire en tant qu'agent de la commune comme en tant qu'agent de l'Etat et dans toutes ses attributions y compris dans les matières pour lesquelles un autre adjoint avait délégué.

Cet article est prévu afin d'éviter au conseil municipal la paralysie de l'action communale.

Le conseil municipal prend acte de l'article L2122-17 accordant la suppléance du Maire au 1^{er} adjoint, Monsieur Nigay.

Monsieur Nigay informe ensuite les membres du conseil municipal que toutes les actions du Maire délibérées lors de conseils municipaux antérieurs sont de droit maintenues.

Diverses délibérations prises :

programme cimetière (arrêté de procédure de reprise de concessions fait en 2014 sur une durée de trois années)

programme rue de Blaincourt : Au niveau de l'électrification avec SE 60, programme en cours.

En ce qui concerne la voirie de cette rue, prévoir l'étude sur les travaux.

Les commissions travaux et budget se réuniront plusieurs fois en prévision de l'élaboration du budget de la commune.

Tour de table :

Monsieur Nabonne : qu'en est-il au niveau de la fibre optique rue de Blaincourt ?

Monsieur Nigay : les travaux seront repris au printemps. Je dois appeler semaine prochaine SE 60

Fin de séance 20H45

Pour le Maire empêché,
Monsieur Jean-Marie NIGAY, 1^{er} adjoint au Maire

